

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **127 (2001)**

Heft 24

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Donc, Genève **décline**...

PETIT CROQUIS DÉPLACÉ



... la proposition d'édifier un musée d'ethnographie à la Place Sturm. Et dire que l'on trouve, parmi les troupes référendaires, certains hérauts d'un mouvement intitulé «Genève gagne», lancé il y a quelques années!

Cette défaite devant le souverain constitue une gifle supplémentaire pour les mandataires de la construction : après avoir longtemps tendu la joue gauche, les voilà également souffletés sur celle de droite. Les deux flancs politiques genevois s'accordent désormais à exploiter le fait qu'il est infiniment plus aisé de se faire un nom en torpillant un projet urbain qu'en tentant de le porter.

L'ivresse de si navrantes victoires sera courte. Longtemps encore, la ville va demeurer paralysée dans son développement, tant pour ses édifices et

infrastructures publics¹ que sur le plan du logement. Or c'est en vain que l'on chercherait, au sein de l'ensemble des partis politiques, une figure capable d'imposer une vision à long terme en matière d'aménagement du territoire².

Les membres des associations professionnelles auraient sans doute grand intérêt à tirer les leçons de cet énième constat d'échec.

- Tout d'abord, en se manifestant plus activement dans le débat public et en s'impliquant au sein des divers partis, afin d'inspirer les prises de position en amont plutôt que de se limiter à réagir de manière défensive. On l'a déjà écrit dans ces colonnes, la sous-représentation notoire des professions de la construction parmi les élus est le principal facteur d'enlisement des questions liées au développement urbain, qui sont à Genève la chasse gardée des juristes.
- En contribuant à faire respecter, éventuellement par voie juridique, quelques règles déontologiques minimales dans le débat public. Les représentations perspectives falsifiées utilisées lors de la campagne contre le musée d'ethnographie ne sont, par leur caractère de vraisemblance, pas de même nature que la caricature politique et ont indubitablement induit le public en erreur. Elles portent par ailleurs une atteinte inadmissible au droit des auteurs.

L'ampleur du résultat négatif du 2 décembre est aggravée par le fait que rarement projet urbain aura réuni autant de circonstances favorables : sa qualité faisait l'objet d'un très large consensus auprès des ingénieurs et des architectes, sa nécessité culturelle était admise et il bénéficiait d'une sympathie rare de la part des associations de sauvegarde du patrimoine. Mais aucune ville au monde ne s'est développée par la voie référendaire. Car les opportunistes de tout bord ne le savent que trop, il suffit de prononcer les mots «béton» et «pognon» pour anéantir tout débat.

¹ À l'exception des édifices scolaires, qui bénéficient jusqu'ici d'une sorte de « pacte de non-agression »

² Les propos du président d'un parti en vue, déclarant qu'il « n'y avait qu'à » rapatrier le « Palais de l'équilibre » d'expo.02 pour y loger le musée d'ethnographie est à cet égard d'une niaiserie confondante !